

Réf: Dossier N° 084715

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « NANOU TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody Riviera  
palmeraie Akouedo, Faya cité les Lauriers 9, lot 23 ilot 3  
Section BI parcelle 26, non loin de l'église Vase d'Honneur., Lot  
23, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 17/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NANOU TRANSPORT »

Objet : Transport public de biens et de personnes ; •  
Transport privé de biens et de personnes ; •  
Transport de matériaux ; •  
Import-export.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes les sociétés ivoiriennes ou étrangères pouvant se rattacher à l'objet social par tous les moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou achat d'actions ou parts sociales.

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody Riviera  
palmeraie Akouedo, Faya cité les Lauriers 9, lot 23 ilot 3  
Section BI parcelle 26, non loin de l'église Vase d'Honneur., Lot  
23, Ilot 3

Dirigeant(s) : M FOFANA MALICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02538 du 28/03/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13140/GTCA/RC/2022 du 28/03/2022

